

Conseil communal

Procès-verbal (PV) de la séance du 04.12.2014 à la Grande Salle

Présidence : M. Christian Dupertuis

Secrétaire du Conseil communal : M. Jean-Marc Mayor

Le Président M. Christian Dupertuis ouvre la séance et salue les membres de la Municipalité ainsi que Mlle I. Fogoz, Secrétaire municipale.

Dans les rangs du public, il salue la présence de M. Marc Oran, Député, M. D. Gamboni, responsable du Service Technique et de M. S. Ruby, Boursier.

Il se félicite de la présence d'un nombreux public venu assister à cette dernière séance du CC, ainsi que de la présence des nouveaux citoyens, jeunes et moins jeunes.

Les Députés suivants se sont excusés : MM. Guy-Philippe Bolay, Jacques Haldy, Philippe Modoux.

La presse est représentée par Mme N. Brissot du Régional

Point 1 : Appel

Avec 49 membres présents, le quorum est atteint.

Arrivés en cours de séance : 3

Personnes excusé-e-s : Mme L. Delisle, M. Ph. Fardel, Mme C. Gachet, Mme M. Hirt, M. D. Kupper, M. P. Latorre, M. C. Rasch, Mme C. Touati-de-Jonge

Acceptation de l'Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1 **Appel**
Acceptation de l'ordre du jour
Acceptation du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2014

- 2 **Communications du Bureau du Conseil**

- 3 **Communications de la Municipalité**

**4 Communications de la Commission consultative d'urbanisme (CCU)
Communications de la Commission consultative des affaires régionales
(CCAR)**

**5 Préavis N° 12 - 2014
BUDGET 2015**

Commission des Fiances : M. J.-P. Bolay, Président, Mme L. Boujon, Mme C. Juillerat, M. M. Henchoz, M. J.-M. Pasche

6 Divers et propositions individuelles

Acceptation de l'Ordre du jour : accepté à la majorité et une abstention.

Procès-verbal de la séance du CC du 02.10.2014

Communication :

Dans les documents transmis pour cette assemblée, vous avez reçu par erreur les communications de la Municipalité du 26.06.14 et non celles du 02.10.14. Par conséquent vous recevrez ces dernières avec l'envoi des documents concernant le CC du 19.02.2015.

M. J.-P. Bolay, par rapport à son intervention dans les Divers et propositions individuelles du 02.10.14, concernant le débouché du Ch. des Pâquis sur la Rte des Monts-de-Lavaux, précise que la rotation à gauche est faisable mais dangereuse à droite.

Acceptation du Procès-verbal du 02.10.2014 : à la majorité et 4 abstentions.

Point 2 :

Communications du Bureau du Conseil

Le Président M. C. Dupertuis informe le Conseil que lors des votations fédérales du 30 novembre 2014, la participation au sein de notre commune a été bonne et les résultats s'inscrivent dans la moyenne cantonale : trois fois NON. Les détails peuvent être consultés sur le site du Canton.

Agenda des séances du CC 2015 : vous a été envoyé avec les documents de ce soir.

Point 3 :

Communications de la Municipalité

M. le Syndic lit le rapport de la Municipalité et est chaleureusement applaudi, en particulier par rapport à l'organisation de la Fête du 850ème et de la publication du livre "Belmont-sur-Lausanne, hier et aujourd'hui" dont un exemplaire sera offert aux membres du CC, avec la traditionnelle bouteille du divin breuvage issu de nos vignes, à la fin de nos délibérations.

Voir le document annexé, avec celui du 02.10.2014.

Point 4 :

Communications de la CCU et de la CCAR

Il n'y a pas de communication.

Point 5 :

Préavis N° 12 - 2014 "BUDGET 2015"

M. M. Henchoz fait la lecture du rapport de la Commission des Finances.

Le Président M. C. Dupertuis remercie M. M. Henchoz et les membres de la CF pour ce rapport très complet et détaillé, puis ouvre la discussion.

M. le Syndic précise que la feuille qui a été distribuée aux membres du Conseil corrige un tableau financier. Elle est à joindre au présent préavis. Il remercie M. J.-P. Chapalay d'avoir relevé cette "coquille".

Sans question particulière, **le Président M. C. Dupertuis** propose à l'assemblée de passer en revue le document du Budget 2015 page par page, et de s'y référer pour poser des questions.

M. C. Marrel, p. 8, cpte N° 310.4272.02 "Redevance Cablecom util. domaine public" demande pour quelle raison le revenu budgété en 2015 passe de CHF 18'000,-- à CHF 90'000,-- ?

M. P. Michelet, Municipal, précise que cette différence s'explique par le fait que les CHF 18'000,-- correspondaient à une estimation de la longueur des câbles et du prix de la redevance. Les CHF 90'000,-- résultent de la négociation avec Cablecom - location du domaine public - ainsi que de la longueur des câbles dans le terrain.

Sans autre question, **M. le Président C. Dupertuis** relit les conclusions de ce préavis, puis demande à l'assemblée de voter.

Le préavis N° 12 - 2014 "BUDGET 2015" est accepté à l'unanimité.

M. le Syndic remercie l'assemblée de sa confiance et précise qu'un Budget n'est pas une autorisation de dépenser, mais de travailler dans un cadre défini.

Point 6

Divers et propositions individuelles

M. J.-P. Bolay explique que lors d'un voyage, il a observé une station transformatrice en très mauvais état, puis l'année suivante, joliment décorée. La commune avait fait un concours scolaire et les gagnants autorisés à peindre les parois de cette station.

Il observe que la station située au haut du Ch. des Grands Champs n'est pas très belle et suggère à la Municipalité de faire de même et de profiter du 850ème que nous venons de fêter pour s'en inspirer, avec comme thème : "Rappel des belles festivités du 850ème".

M. le Syndic prend acte et prendra préalablement contact avec les Services Industriels de Lausanne, propriétaires de l'édifice, support de "tags".

Sans autre question, **le Président C. Dupertuis** livre encore quelques informations concernant la suite du déroulement de la soirée et lève la séance.

Pour le Bureau du Conseil Communal

Christian Dupertuis

Jean-Marc Mayor

Président

Secrétaire